

Composante 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme Licence CLMECA
 Mention de diplôme MECAL1_202 Mécanique
 Version d'étape MECAL1_202 Licence 1 Mécanique - Parcours adapté en 2 ans

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet Préciser mode (1), (2), (3) ou (4))	Contrôle continu	Contrôle terminal	Contrôle terminal						
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
SEMESTRE 1																			
SPMELPS1		O	YSCHLP1A	Remise à niveau en chimie		CHIM1_202		écrit	3	mode (4)									
SPMELPS1		O	YSEALP1A	Remise à niveau en mathématique		EEEEAL1_202		écrit	3	mode (4)									
SPMELPS1		O	YSPHLP1A	Remise à niveau en physique		PHYSL1_203		écrit	3	mode (4)									
SPMELPS1				Disciplinaire 1	6														
SPMELPS1	SPMELP1A	O	SMLP1A11	Chimie organique		MECAL1_202													
SPMELPS1	SPMELP1A	O	SMLP1A12	Chimie inorganique		MECAL1_202													
SPMELPS1	SPMELP1A	O	YSEAL1A1	Electronique, Energie électrique, Automatique 1		EEEEAL1_201		écrit	3	100%				écrit	1h30	70%	0.5	Une des trois notes de CC en session 1 se réère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPMELPS1	SPMELP1A	O	YSMEL1B1	Mécanique 1		MECAL1_201		écrit	2	100%				écrit	1h30	70%	0.5	Une des trois notes de CC en session 1 se réère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPMELPS1	SPMELP1B			Personnalisation ou Prépro	6														
SPMELPS1	SPMELP1B	O	YSEAL1E1	Outils numériques 1		EEEEAL1_201		écrit	2	mode (4)							0.25		
SPMELPS1	SPMELP1B	O	YSMEL1E1	Anglais (S1)		MECAL1_201		écrit	2	mode (4)							0.25		
SPMELPS1	SPMELP1B	O	YSMEL1E2	Méthodologie		MECAL1_201		écrit	3	mode(4)							0.5		
SEMESTRE 2																			
SPMELPS2	SPMELP2A			Disciplinaire 2	6														
SPMELPS2	SPMELP2A	O	YSCHL1B1	Atomistique		CHIML1_201		écrit	2	100%				écrit	1h	100%	0.5		
SPMELPS2	SPMELP2A	O	YSPHL1B1	Physique du Mouvement 1		PHYSL1_201		écrit	2	100%				écrit	1h30	100%	0.5		
SPMELPS2	SPMELP2B			Disciplinaire 3	6														
SPMELPS2	SPMELP2B	O	YSPHL1A1	Lumière et images		PHYSL1_201		écrit	3	mode (4)								cf.L1 physique	
SPMELPS2	SPMELP2C			UE 10	6														
SPMELPS2	SPMELP2C	O	YSPHL1C1	Techniques de calcul 1		PHYSL1_201		écrit	3	mode (4)							1		
SPMELPS2	SPMELP2D			Personnalisation ou Prépro	6														
SPMELPS2	SPMELP2D	O	YSCHL2D1	Anglais (S2)		CHIML1_201		écrit	2	mode (4)							0.25		
SPMELPS2	SPMELP2D	O	YSEAL2E1	Culture scientifique1		EEEEAL1_201		écrit	2	mode(4)							0.25		
SPMELPS2	SPMELP2D	O	YSEAL2E2	Outils Numérique 2		EEEEAL1_201		écrit	2	mode(4)							0.35		
SPMELPS2	SPMELP2D	O	YSMEL2E1	Projet Professionnel		MECAL1_201		écrit + oral	2	mode (2)							0.15		
			MECAL1SF	Stage facultatif															

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS)

- mode (2) : choix de la meilleure note entre d'une part la moyenne des notes à toutes les évaluations et d'autre part la note de la dernière évaluation.

- mode (4) : moyenne éventuellement pondérée de toutes les évaluations.

Modalité d'application de la seconde chance

- Pour les éléments en ECI, le nombre de CC est égal au minimum requis pour garantir la seconde chance.

- Pour les autres éléments, la seconde session représente la deuxième chance.

Règles de prise en compte des absences

- Pour les éléments en mode ECI, un CC de substitution est organisé en fin de semestre pour les étudiants ABJ (disposition du paragraphe 3.2.2 du guide des MCC).

- Pour les éléments donnant lieu à une seconde session, toute absence justifiée ou non se traduit par la note 0/20.

Règles de compensation

Le parcours adapté ne peut donner lieu à une compensation.

Règles concernant le statut AJAC

Un étudiant en parcours adapté ne peut prétendre au statut d'AJAC.

Stage facultatif

Durée de 1 semaine à 4 semaines maximum. Ce stage se effectués en dehors des périodes d'examens (du 01/05 au 31/08).

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2	
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)